

OUAGADOUGOU 2015, BURKINA FASO, MAI 2015

**ATELIER OUEST-AFRICAIN SUR LES APPROCHES EN MATIERE DE RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT MENES PAR ET AVEC LES PAYSANS PRODUCTEURS**

**EVALUATION DE L'IMPACT DES CONTRATS AGRICOLES SUR LE REVENU DES PRODUCTEURS
DU RIZ : CAS DU BENIN**

Ambaliou O. Olounlade^{a-b}, Aminou Arouna^b, Aliou Diagne^b, Biaou Gauthier^a

^aFaculté des Sciences Agronomique (FSA/UAC), Bénin (olounlade@gmail.com)

^bAfricaRice Center (AfricaRice), 01BP. 2031 Cotonou, Bénin, Tel:(229) 21350188

Introduction

Dans les pays sous-développés, la production en quantité suffisante de certains produits agricoles, notamment vivriers, permet aux producteurs non seulement de se nourrir mais également de commercialiser le surplus afin de générer des revenus monétaires. Malheureusement, dans ces pays, la production et la commercialisation des produits sont confrontées à des problèmes non négligeables. Il s'agit principalement du manque de connaissances sur les techniques de production et l'accès limité au crédit et aux intrants d'une part, et, d'autre part, l'accès insuffisant aux informations sur les opportunités de marché. Ainsi les petits producteurs sont confrontés à des coûts de transaction élevés. Cette situation est similaire au Bénin où les petits producteurs ne participent pas aussi pleinement aux marchés parce qu'ils sont confrontés à des contraintes d'accès au crédit et à l'information. Pour faire face à cette situation, les producteurs font recours entre autres aux contrats agricoles. Les contrats agricoles¹, en offrant aux producteurs un marché garanti, un crédit et une assistance technique, pourront leur permettre de s'ouvrir aux marchés. Cependant, peu d'études se sont intéressées à l'évaluation quantitative de l'impact des contrats en générale et des contrats sur le riz en particulier. Dès lors, le diagnostic construit à partir de nos analyses, des souhaits et des normes des producteurs, montre l'écart entre la situation analysée dans son état actuel et la situation souhaitée. Les contrats agricoles résolvent ils vraiment les difficultés des producteurs ? C'est dans ce cadre qu'a été initiée une étude pour analyser l'impact économique de la participation des producteurs du riz aux contrats agricoles au Bénin.

¹Contrats endogènes avec les commerçants locaux et les agences gouvernementales

1. Description du processus de la recherche

Le processus de la recherche est structuré en trois phases :

1. La phase de démarrage ou phase exploratoire ;
2. La phase de résolution du problème, avec plusieurs cycles décomposés en plusieurs étapes ;
3. La phase d'arrêt des activités.

➤ La phase de démarrage

Cette phase a consisté après diagnostic, à constituer le collectif de la recherche et la formulation de la problématique par le collectif, ainsi que l'organisation de la recherche.

Les producteurs leaders, et 04 chercheurs forment le collectif. Au nombre des chercheurs, (02) chercheurs sont universitaires et les autres des chercheurs de AfricaRice. Les producteurs leaders sont ceux issus des départements du Zou et des collines, une des pôles rizicoles de AfricaRice.

La problématique a été élaborée par le chercheur principal suivant les différents problèmes déclarés par les producteurs pour avoir accès au marché. Cette problématique a été validée par les autres chercheurs de rang supérieur ainsi que le plan d'organisation de la recherche.

Pour atteindre l'objectif de l'étude, une hypothèse a été élaborée selon laquelle ; les contrats agricoles permettent aux producteurs de riz d'augmenter leurs revenus. Il urge de vérifier cette hypothèse afin de la valider ou l'invalider.

Les responsabilités ont été partagées par acteurs avec les programmations pour la mise en œuvre des actions planifiées. Les chercheurs que nous sommes, nous collectons les données et analysons suivant les deux catégories de producteurs de riz à savoir : les contractants et les non-contractants. Quant aux producteurs leaders, ils ont pour responsabilité d'informer leurs collègues producteurs de l'existence d'une telle recherche dans leur milieu afin que ses derniers facilitent la tâche dans la collecte des données ; et approuver le rapport de l'étude

Les données collectées ont été analysées suivant la méthodologie prévue par les chercheurs et une capitalisation des résultats a été faite. Il ressort des résultats que les facteurs déterminants de la participation aux contrats agricoles peuvent être regroupés sous les facteurs socio-économiques (l'existence des arrangements contractuels dans les villages, l'existence des voies d'accès aux villages, l'âge des producteurs, l'accès à la terre, l'appartenance à un groupement et les termes des contrats agricoles). La participation des producteurs de riz aux contrats agricoles permet d'augmenter leur revenu. L'impact étant robuste, il est le même avec les

femmes productrices du riz, il n'y a pas de différence suivant le genre. Il existe alors une différence significative entre les producteurs contractants et les non-contractants. Les résultats de l'étude ont donné lieu à un document écrit et approuvé par tous. Cette étude conclut que la promotion des arrangements contractuels entre les différents acteurs permettra non seulement d'assurer l'intégration verticale des chaînes de valeur du riz mais également d'améliorer le revenu et par conséquent le bien-être des petits producteurs.

➤ **La phase de résolution du problème d'accès au marché des producteurs rizières au Centre du Bénin**

Des solutions plus réalistes ont été recommandées afin de faire des contrats agricoles un véritable outil d'accès au marché et générateur de revenu pour les producteurs.

Quelques axes de réflexions en relation avec l'élaboration des politiques de développement rural sont retenus sur la base des résultats obtenus. Il a été suggéré de tenir compte à l'avenir des arrangements contractuels endogènes dans les interventions publiques. Dans les départements du Zou et des Collines, il a été noté l'essor d'une agriculture orientée de plus en plus vers le marché notamment pour la culture du riz. Cette évolution est le résultat d'une collaboration entre acteurs à travers l'établissement des contrats agricoles. Les promoteurs de cette forme d'agriculture acceptent d'octroyer des crédits aux producteurs. Il apparaît juste à notre avis d'encourager d'une part, cette collaboration entre acteurs locaux, et, d'autre part, l'intégration des commerçants aux programmes de développement agricole et rural ; quand bien même des problèmes d'aléa moral se posent entre différents acteurs contractants.

La phase d'arrêt des activités

Il s'agit ici du désengagement des chercheurs. Cela est souhaitable afin d'éviter que le collectif se pérennise et se substitue aux organisations ou que les activités se prolongent indéfiniment par simple routine. Selon le calendrier établi à priori pour toute la phase de la recherche, une fois les objectifs atteints, la recherche s'achève. Nous avons été en contact avec les producteurs durant presque toute la phase de la recherche. De cette recherche, il est suggéré par l'ensemble de revoir les termes des contrats et les conditions d'applications. Une étude critique des théories et des tests empiriques est envisagée en mettant en évidence les avancées et les lacunes pour mieux contextualiser les contrats agricoles au Bénin.

2. Principaux leçons tirés de la mise en œuvre de la recherche participative

Plusieurs enseignements sont tirés dans la mise en œuvre du processus de recherche participative. Lorsque les producteurs sont encouragés à travailler dans un groupe, c'est un réel plaisir pour eux de contribuer à la satisfaction des besoins de leurs communautés.

Bien financer une démarche de recherche participative, reste un défi. Envisager un tel processus oblige à choisir des ressources de financements afin de prendre en compte les spécificités de la démarche et les coûts correspondants à savoir :

- La phase exploratoire : L'identification des acteurs et la formation de l'équipe de recherche engage nécessairement des dépenses non seulement pour la communication, mais également le déplacement vers différents acteurs pour communiquer autour de l'objet de la recherche
- L'exécution des tâches des différents acteurs de l'équipe de recherche est axée sur une motivation et engendre également des énormes dépenses (Communication, déplacement, logistiques, les frais de formation et de collecte des agents en quêteurs, les visites des groupes de producteurs dans les différents villages de la zone d'étude...etc.)

Globalement, la recherche participative est exigeante en ressources, particulièrement dans les dimensions communications et échanges.

Nous pouvons distinguer pour cette recherche ; deux niveaux de communication : La communication entre des individus appartenant à des mondes différents et la communication entre membres d'un même monde (le monde des chercheurs et le monde des paysans).

Des réunions régulières du comité ont été organisées en plus d'une rencontre de restitution des résultats. Un exposé débat sur le thème de la recherche a été faite en participant par exemple au Premier Colloque de l'Association d'Economie Théorique et Appliquée ; organisé par l'Université d'Abomey-Calavi en Novembre 2014.

Des échanges ; des visites des groupes de producteurs ont été réalisé dans les villages d'étude ; son organisation représente un coût significatif, un coût en temps ; en argent ; en moyens et énergies.

Conclusion

Cette étude a été possible grâce à la participation et la disponibilité des producteurs. Elle suggère de prendre en compte la capacité des producteurs à proposer des actions concrètes à prendre en compte pour la réussite d'une telle recherche. L'impact des contrats agricoles a été évalué et valide l'hypothèse selon laquelle les contrats agricoles améliorent le revenu des producteurs du riz.

Cette approche de recherche participative et les résultats obtenus serviront d'orientations pour une meilleure intégration de la recherche participative dans le développement des communautés paysannes au Bénin et ailleurs.

Dans la mise en œuvre de cette approche participative ; les séances avec les producteurs avec des avis conforme à la majorité constituent la principale difficulté rencontrée. Les producteurs se conforment à l'opinion de la majorité. Le problème est qu'ils donnent des réponses qui s'accordent simplement avec ce que les autres ont dit et partant n'expriment pas leur véritable opinion. Ceci est particulièrement problématique dans la mesure où il est difficile de déterminer si les participants sont en train de conformer leurs idées à celle des autres ou s'il existe un véritable consensus.

Pour améliorer ce type de recherche ; il urge d'encourager lors de l'ouverture des participants qui ont montré qu'ils ne sont pas d'accord et témoignent du respect devant les opinions divergentes.